



Communiqué de presse

Environnement : La SOGB franchit une étape majeure pour la préservation de la biodiversité avec le classement de 3 512 hectares en Réserve Naturelle Volontaire

Grand-Béréby, le 9 septembre 2026 – Le Conseil des Ministres a adopté ce mercredi 9 septembre le décret portant classement des 3 512 hectares d'aires protégées de la SOGB, en Réserve Naturelle Volontaire (RNV). Cette décision vient consacrer des décennies d'engagement de la SOGB pour la préservation de ses espaces naturels et de leur biodiversité, et constitue une nouvelle étape dans la démarche d'agriculture responsable portée par l'entreprise.

UNE LONGUE DÉMARCHE DE PRÉSERVATION ENVIRONNEMENTALE

Les 3 512 hectares d'aires protégées de la SOGB abritent un patrimoine naturel d'une richesse écologique remarquable. Les inventaires réalisés en 2013, 2020 et 2026 par HVC Africa ont recensé plus de 100 espèces floristiques endémiques, dont 36 inscrites sur la Liste rouge de l'UICN, ainsi que plus de 120 espèces d'oiseaux et 25 espèces de grands mammifères, dont plusieurs espèces menacées d'extinction. La surveillance de cet écosystème est assurée au quotidien par 14 écogardes de la SOGB spécialisés en biodiversité, mobilisés 24 heures sur 24 pour en assurer la protection.

Afin de renforcer la protection de ces espaces, la SOGB a engagé en 2024, avec les autorités compétentes, la démarche visant à faire reconnaître durablement le statut de ces forêts. La Direction de la Protection de la Nature a accompagné le processus, qui a notamment donné lieu à des missions de terrain, à des actions de sensibilisation et de concertation auprès des communautés, ainsi qu'à la mise en place d'une commission de classement. Les communautés Kroumen riveraines ont été pleinement associées à cette démarche et ont notamment pris part aux commissions de classement. Leur implication témoigne de la volonté de construire un projet collectif de préservation, au bénéfice des écosystèmes comme des populations qui vivent à leurs côtés.

Le 12 juin 2026, le processus de classement a franchi une étape décisive avec la visite de M. Abou Bamba, Ministre de l'Environnement et de la Transition Écologique. Sur le terrain, le Ministre a pu constater directement les efforts engagés par la SOGB pour préserver ces espaces naturels et mesurer la richesse écologique des forêts concernées. À l'issue de cette visite, il a annoncé l'accélération du processus de classement, contribuant ainsi à sa concrétisation quelques mois plus tard.

«Ce classement constitue une reconnaissance forte du travail engagé par la SOGB depuis plusieurs années pour préserver ces espaces naturels. Il traduit notre conviction qu'une agriculture performante et la préservation du capital naturel peuvent et doivent avancer ensemble. Nous sommes fiers de contribuer, à notre échelle, à la protection durable du patrimoine forestier ivoirien.» Jean-Christophe DIENST, Directeur Général de la SOGB.



UN STATUT QUI RENFORCE DURABLEMENT LA PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES

Le classement en Réserve Naturelle Volontaire permettra d'encadrer strictement les activités susceptibles de porter atteinte aux écosystèmes, à la faune et à la flore, notamment la chasse, l'exploitation forestière et agricole, le défrichement, les terrassements ou encore les constructions. La réserve sera gérée par la SOGB, propriétaire des terrains, avec l'appui des autorités compétentes. Les prochaines étapes porteront notamment sur l'élaboration, en concertation avec les communautés, des règles de gestion, la mise en place d'un comité local de gestion présidé par le Préfet de région de San Pedro et l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion.

Cette nouvelle étape vient ainsi inscrire dans la durée une démarche engagée de longue date par la SOGB, avec les autorités et les communautés riveraines, pour assurer la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.

À propos de la Société des Caoutchoucs de Grand-Béréby :

Implantée dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, dans la région de Grand-Béréby, la SOGB est une société agro-industrielle exploitant une concession de 34 712 hectares. Ses principales activités sont la production et la transformation de l'hévéa, cultivé sur 16 485 hectares, et du palmier à huile, cultivé sur 7 489 hectares. La SOGB dispose de deux unités industrielles de transformation et emploie 6 453 collaborateurs.

Société citoyenne, filiale du Groupe Socfin, la SOGB inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie à travers la promotion de pratiques agricoles responsables, la préservation de la biodiversité et son engagement auprès des communautés locales.

Pour en savoir plus : www.sogbci.com

Contact presse : Constance de Changy
07 10 23 67 06
cdechangy@sogbci.com

PHOTOS DE LA RÉSERVE NATURELLE VOLONTAIRE DE LA SOGB À TÉLÉCHARGER :

[ICI](#)